

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 3117

présenté par

M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas,
Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

à l'amendement n° 2200 de M. Alfandari

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« dans des modalités qu'elles déterminent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Retrait de l'organisation de la concertation du public par les communes car il pourrait être plus pertinent que cela se fasse en lien avec le bloc intercommunal.